



MAIRIE
74210 - HAUTE-SAVOIE
Tel. : 04 50 44 56 36

Compte Rendu Sommaire de la SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 décembre 2018

Le vingt décembre deux mille dix-huit, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe PRUD'HOMME, Maire.

Présents :

M. PRUD'HOMME Philippe, Maire
Mme GARDIER Valérie, M. BRUNET André, Mme FALCINO Lucette,
Adjoints au Maire.
M. BRUN Vincent, M. CARRERA Patrick, M. CREMON Christophe,
Mme CURTIUS M. Anick, Mme DALMASSO Stéphanie, Mr LESOT Richard
M. PANISSET Didier, M. DI UBALDO Vittorio, Conseillers Municipaux.

Absent excusé ayant donné pouvoir :

M. DESCHAMPS Jean-Paul a donné pouvoir à Mme GARDIER Valérie

Absent non excusé :

M. CREMON Christophe

Le conseil municipal a choisi *M. CARRERA Patrick* comme secrétaire de séance.

En début de séance, Monsieur Roland BLAMPEY, Président du Syndicat du Nant d'Arcier (SNA), présente le projet d'ultrafiltration du SNA et son impact sur l'évolution probable du prix de l'eau.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 novembre 2018 ;
- **APPROUVE** l'augmentation du prix de l'eau de 0.15 cts/ m3 ;
- **APPROUVE LE VERSEMENT** d'une participation de 3.80 euros par jour et par enfant pour les colonies de vacances 2019 organisées par la FOL/UFOVAL, et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention s'y afférant ;
- Dans le cadre de la viabilité hivernale, et dans l'éventualité du remplacement de l'un de nos agents communaux, **APPROUVE** le principe de conventionnement avec une entreprise pour la mise à disposition d'un employé possédant le permis Poids Lourds ;
- **ACCEPTE** de soutenir la motion proposée par l'Association des Maires de Haute-Savoie afin de soumettre au vote un projet de loi conforme au principe constitutionnel d'égalité des citoyens devant la loi sur l'ensemble du territoire français, en ce qui concerne le démantèlement de l'organisation judiciaire qui conduirait à la départementalisation des Tribunaux de Grande Instance et au regroupement des cours d'appels et à leur spécialisation ;
- **PREND ACTE** du rapport d'activité 2017 du SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie) ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel des « Travaux de Gros Entretien Reconstruction 2019 » proposé par le SYANE, ainsi que la participation financière de la commune à cette opération.

La séance est close à 23h30

Le Maire
Philippe PRUD'HOMME

